



Madrid, 14 de junio de 2023

**SEGUNDO EJERCICIO**  
**PARTE B**  
**(ASPIRANTES FORMA DE ACCESO LETRA A, G Y L)**

**UN NOUVEAU PROGRAMME STRATÉGIQUE 2019 – 2024**

Ces dernières années, le monde est devenu de plus en plus instable, complexe et sujet à des changements rapides, ce qui est source à la fois de possibilités et de défis. Au cours des cinq prochaines années, l'UE peut renforcer son rôle dans cet environnement en mutation et elle le fera. Ensemble, nous agirons de façon résolue et ciblée, en nous appuyant sur nos valeurs et sur les forces de notre modèle. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons façonner efficacement le monde de demain, promouvoir les intérêts de nos citoyens, de nos entreprises et de nos sociétés, et préserver notre mode de vie.

Le présent programme stratégique définit un cadre global et des orientations générales à cet effet. Destiné à orienter les travaux des institutions au cours des cinq prochaines années, il s'articule autour de quatre grandes priorités:

- protéger les citoyens et les libertés. L'Europe doit être un espace où chacun se sent libre et en sécurité. L'UE doit défendre les libertés et les droits fondamentaux de ses citoyens et protéger ces derniers contre les menaces actuelles et émergentes.
- mettre en place une base économique solide et dynamique. La compétitivité, la prospérité et les emplois en Europe ainsi que le rôle de celle-ci sur la scène mondiale dépendent tous de l'existence d'une base économique solide.
- construire une Europe neutre pour le climat, verte, équitable et sociale. L'Europe doit renforcer son action pour faire face au changement climatique, qui constitue une "menace existentielle". Elle doit également tirer parti des évolutions technologiques et de la mondialisation, et veiller dans le même temps à ce que nul ne soit laissé de côté.
- promouvoir les intérêts et les valeurs de l'Europe sur la scène mondiale. Dans un monde caractérisé par une incertitude et une complexité croissantes et des changements de plus en plus rapides, l'UE doit suivre une ligne d'action stratégique et accroître sa capacité à agir de manière autonome pour préserver ses intérêts, défendre ses valeurs et son mode de vie, et contribuer à façonner l'avenir de la planète.

**CONCRÉTISER NOS PRIORITÉS**

L'UE doit répondre de manière intégrée aux défis internes et externes. Pour être efficace, notre action extérieure doit reposer sur une base économique interne solide.



Nos instituciones doivent se concentrer sur ce qui compte vraiment. Conformément aux principes de subsidiarité et de proportionnalité, l'UE doit jouer un rôle majeur dans les dossiers de première importance et s'investir moins dans les dossiers de moindre importance. Elle doit donner aux acteurs économiques et sociaux un espace pour respirer, créer et innover. Il importera de dialoguer avec les citoyens, la société civile et les partenaires sociaux, ainsi qu'avec les acteurs régionaux et locaux.

Nos institutions œuvreront conformément à la lettre et à l'esprit des traités. Elles respecteront les principes de démocratie, d'état de droit, de transparence et d'égalité entre citoyens et entre États membres. Pour assurer une bonne gouvernance, il faut aussi mettre en œuvre et faire respecter de manière rigoureuse les politiques et règles arrêtées, un suivi attentif devant être assuré à cet égard.

Chaque institution devrait réexaminer ses méthodes de travail et réfléchir à la meilleure façon de jouer le rôle que lui confèrent les traités.

L'UE doit se donner les moyens de réaliser ses ambitions, d'atteindre ses objectifs et de mener à bien ses politiques.

Les institutions et les États membres doivent œuvrer main dans la main et utiliser leurs ressources considérables dans un effort commun. Les talents des acteurs régionaux et locaux devraient être mis au service de l'action globale.

Le présent programme stratégique constitue la première étape d'un processus que les institutions et les États membres s'attacheront à faire avancer. Le Conseil européen suivra de près la mise en œuvre de ces priorités et définira de nouvelles orientations politiques générales et priorités, si nécessaire.